VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 93,915 — Cour Civile de District— Succession de Colgiro Coltraro et Epouse — COTTAGE DOUBLE, 920-22 rue Julia, l'ilet avenue Howard, les rues Baronne et Dryades, à l'encan MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Colgiro Coltraro et épouse, dossier No 93,915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, Delord, Baronne et Dryades, désigné par le numéro 68. Le lot 68 mesurant en mesure américaine, vingt-six pieds de face à la rue Julia, vingt-six pieds dans le fond sur une allée de quinze pieds de largeur et cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations portant les numéros municipaux 920 et 922 rue Julia.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, due une année après la date à sept pour cent par an d'intérêt, garantie par les clauses de non de vendeur et hypothèque, que tous les frais de cette vente, incluant les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, et certificats requis, etc., devant être aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant informer le pétitionnaire dans les vingt jours de la date de l'adjudication et ou non il a l'intention d'accepter le titre et en cas qu'il n'avise pas le pétitionnaire en ce temps, son dépôt sera confisqué. Au moment de l'adjudication l'acquéreur aura à déposer dix pour cent comptant avec l'encanteur comme argent de bonne foi, sur le prix d'achat, ledit dépôt devant être sans intérêt. L'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
910 rue Gravier

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

20 oct—20 23 30—nov 3 13 20 22

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Placement

Le Carré d'Ilet de Valeur dans le Troisième District, Faisant Face à l'Avenue St-Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne.

Succession de François Lacroix.

No 9,804 —Cour Civile de District, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne - JEUDI le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté du 21 décembre 1906, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Lacroix, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain îlet de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le No 1021 borné par l'avenue St Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne, mesurant 321 pieds 2 pouces 7 lignes de face à l'avenue St Roch et aussi sur la rue Espagne, et 270 pieds 2 pouces sur les deux rues Galvez et Johnson. Ledit îlet est subdivisé en 24 lots (1 à 24) d'après un devis de Edgar Pilié, voyer daté 23 août 1910. Sans doute cet îlet est un des choix du Troisième District faisant face au Parc St-Roch et la Place Indépendance, entouré par plusieurs résidences de choix et modernes, s'améliorant constamment et à proximité de marchés, écoles, etc.

Conditions de la vente—Comptant. Le acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles Schneidau, notaire, un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

Wm. Wiswa Wall, avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin Cash.

No 94,679 -Cour Civile de District, Div. E. Hon. George H. Théard.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 30 Nov. 1910.

Maison Simple à Deux Etages, No 1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

PAR A. A. FREED, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières de Freed, No 914 rue Gravier, en vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Div. E, nous vendrons la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Premier District, l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Clio et Freret, désigné par la lettre X sur un arpentage fait par G. De Armas, voyer, le 21 octobre 1910 et mesurant environ 20 pieds de face à la rue Howard sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, sujet au droit de passage en faveur du lot C, contiguë à une allée de 3 pieds de largeur sur 71 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lau l'enschlager, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières.
914 rue Gravier, près Baronne.

20 oct—30—nov 6 13 20 27 29

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Deux bons terrains propres à y bâtir rue Joseph, entre Freret et S. Robertson. Dans l'affaire de Max Abraham vs Mme Rose Levy, veuve de Bernard Sega, No 94,747. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A.

En vertu d'un jugement rendu et signé dans la susdite affaire portant le numéro indiqué plus haut, daté du 10 octobre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B de ladite Cour, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de ladite Cour, actuellement absent en vacances, je vendrai à l'encan JEUDI, 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse d'Encan, 311 rue Baronne:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros cinq et six du carré No 612, borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et S. Robertson, sur un plan dudit carré dressé par S. G. Del'Isle, voyer, daté du 6 juin 1896, une copie certifiée duquel, est annexée à un acte passé pardevant B. Ory, notaire, le 7 mai 1899. D'après ledit plan lesdits terrains mesurent chacun trente pieds trois pouces de façade rue Joseph, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste, s'il y en a garanti par lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement sur les paiements remis. L'intérêt payable annuellement. L'acquéreur en outre du montant de l'adjudication devant assumer les paiements de tous les certificats requis et les taxes pour l'année 1910 et les dépenses de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de dix pour cent du montant de l'adjudication, entre les mains de

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co.

Lyle Saxon, avocat du demandeur.
Fred C. Marks, avocat de la défenderesse.
16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété abandonnée en vertu de la loi 32 de 1904.

Amendée par la loi 10 de 1910

Par ordre du Bureau des Commissaires du Département de Police je vendrai le JEUDI 10 novembre 1910 à 10 h. A. M., à la Maison de Patrouille de la Police, bâtisse de la Cour Criminelle rue Saratoga, près avenue Tulane ... de propriétés abandonnées se composant de vêtements, montres, bijoux, ... chaînes, bouilloires en cuivre ... couteaux, etc.

Conditions—Comptant. Pas de limite.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau No 338 rue Carondelet.

29 oct—29 30—nov 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125-6127 rue Annonciation

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—MARDI, le 22 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910 et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Daze Noel Beauvais et als No 94,210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 82,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais, No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet numéro Quinze du Faubourg Burtheville, borné par les rues Annonciation (autrefois Prest...), Webster et Laurel (autrefois Marcet) et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 5 août 1910 annexé à un inventaire pris par James Boyd Gringage, notaire, le 5 août 1910 par référence. Le dit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Henry Clay, de là s'étendant vers la rue Webster mesurant trente et un pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre A, est composé du tout du lot original désigné sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth pardevant Joseph D. Taylor, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1894 par le numéro douze et d'une petite portion contiguë audit lot numéro douze du lot désigné sur ledit devis par le numéro treize dudit îlet.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 6125-6127 rue Annonciation, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre vacant, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et îlet ci-dessus mentionnés, désigné sur ledit plan de Edgar Pilié, voyer, annexé à un inventaire fait par James Boyd Gringage, notaire, le 5 août 1910 par la lettre B. Ledit lot B est contigu au lot lettre A sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan vingt-sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B est composé de la plus grande partie du lot désigné sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé devant Joseph D. Taylor, le 18 juin 1894, par le No treize dudit îlet.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le No municipal 6117 rue Annonciation, situé dans le même district et îlet ci-dessus mentionné, désigné sur le plan ci-devant mentionné par Edgar Pilié, voyer, annexé à un inventaire pris par James Boyd Gringage, notaire, le 5 août 1910 pour référence par le numéro quatorze et aussi sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 18 juin 1894, ... pieds et trois lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent seize pieds onze pouces entre lignes parallèles, ledit lot Numéro Quatorze est contigu au lot lettre B ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme No 6117 rue Annonciation, contenant 4 chambres hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1910, et devant déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Gringage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.

21 oct—21 23 30—nov 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT

ET ELEVE DE TERRE

No 818 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A. —No 94,280.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 15 novembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 190 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Bendernagle, ancien notaire le 16 juillet 1847, enregistré en le Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 124, folio 869.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevée de terre connu comme No 818 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous basement, galeries, vestibules, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans par billets spécialement garantie par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire 10 0|0 de dépôt au moment de la vente, assumer toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.

15 oct—15 16 23 30—nov 6 13 15

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94 157—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division B

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 oct. 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Ste-Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 dudit îlet sur un plan de Comm... le 18 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse ... ledit lot mesure d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne 86 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12 et 86 pieds 2 pouces sur une autre ligne le séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

E. M. ... avocat.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth D. Meyer, son épouse

No 93 261—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur. Grande ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3436 rue Constance, Cottage simple.
3418 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double (grand terrain).
219-21 rue Olivier (Alger). Splendide Cottage double.
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3438-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux étages.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern Encanteur.—JEUDI le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 161, (autrefois 7) borné par les rues Constance, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds, 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc., connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et îlet et contiguë à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre D sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et comprenant la plus grande partie du lot 20 et d'une portion du lot 21 dudit îlet. Ladite portion de terre mesurant 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 3430-32 rue Constance et comprenant un cottage double avec 4 chambres, galerie, etc. de chaque côté, retiré de la banquette et il y a connexion d'eau et d'égout, loué $10 00 par mois par côté.

3. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite et contiguë, désignée par la lettre E, sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, laquelle est composée de la plus grande partie du lot 21 dudit îlet; la dite portion de terre mesurant 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le No municipal 3436 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré du trottoir et contenant galerie, 6 chambres, hangar, connection d'eau et d'égout, etc., loué $14 par mois.

4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite et contiguë, désignée par la lettre F, sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, et est composée de la plus grande partie du lot 22 et d'une portion du lot 21 du dit îlet. La dite portion de terre mesurant 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur et façade à la rue Delachaise et entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3438-40 rue Constance et comprenant un très bon cottage double retiré du trottoir et contenant de chaque côté, galerie sur le devant 5 chambres, office, hangar, connections d'eau et d'égout, etc., et loué $15 par mois chaque côté.

La première, deuxième, troisième et quatrième propriété ci-dessus décrites étant les mêmes qui ont été acquises par Henry Donnenfelser par achat le 3 janvier 1867, enregistré en le livre des transferts "A" Paroisse de Jefferson, folio 642.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit îlet; ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 3418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et louée $17 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit îlet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3424 rue Constance et comprenant une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière, salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office, escalier devant et dans le fond, escalier de vestibule, 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connection d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfelser par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105, folio 360.

7. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Milan, Perrier et Coliseé, anciennement la rue Plaquemine désignés comme lots Nos 13 et 14. Le lot 13 mesure 28 pieds, six pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 14 mesure 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur, les deux entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portent les Nos municipaux 1210-12 rue Marengo et comprennent un cottage double ayant 5 chambres, galerie devant, retiré du trottoir avec connexions d'eau et d'égout, etc., et se loue $12 50 par mois par côté. La huitième propriété sus-décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, le 10 janvier 1862. Reg. C. O. B. H. Par. de Jeff. folio 442.

8. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Constantinople, Chestnut et Coliseé (autrefois Plaquemine) désigné comme lot 2, et mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent les Nos municipaux 1105-07 rue Marengo et comprennent un cottage double retiré de la rue, et contenant 3 chambres, chambre de hangar au fond du terrain, connexions d'eau et égout, etc., et se loue $... par mois de chaque côté. Ladite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser le 19 octobre 1881. Reg. C. O. B. 116, folio 40.

9. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilège y appartenant situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet No 26, autrefois No 2, borné par les rues Olivier, Delaronde et Verret et l'avenue Pélican anciennement rue Peter, désignés par les Nos 30 et 31, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur. Lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 13 et 14 dudit îlet. Les améliorations portent les Nos municipaux 219-21 rue Olivier et comprennent un splendide cottage retiré du trottoir et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant et sur le côté, chambre à bain d'un côté, égout et connexions d'eau, bon hangar dans la cour. Ladite propriété fut acquise par Donnenfelser le 24 octobre 1874. Reg. C. O. B. 103, folio 524.

10. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 26, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pélican anciennement la rue Peter désignés par les Nos 28 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 15 et 16 dudit îlet.

Les améliorations de ladite propriété portent le No municipal 231 rue Olivier et comprennent une splendide résidence simple à deux étages, retirée de la rue, ayant galeries de devant et de côté, à chaque étage et contenant hall, salons doubles, salle-à-manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier devant et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser, le 20 janvier 1876. Reg. C. O. B. 106, folio 285.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance payable en un ou deux ans, avec intérêt à sept pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert E. O'Connor, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat en plus et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit aux loyers que du jour où sera daté l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.

Robert O'Connor, avocat du demandeur.
McCloskey et Benedict, avocats du défendeur.

30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re D'Esnaux & McEwen Lumber Co. Limited.

No 80,623—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., — Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, 15 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 24 octobre 1910 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, Les comptes courants dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

3 nov—3 6 13 15

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS.

No 2616 RUE CONSTANCE.

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Robert S. Fegan.

No 91 862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau 339 rue Carondelet—MARDI le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 octobre 1910, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Le joli cottage simple en bois, deux étages dans le fond, No 2616 rue Constance, retiré de la banquette, contenant galeries, 7 chambres, etc., sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné par le lot No douze dans l'îlet No cent treize, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, sur un plan dressé par H. Moellhausen, architecte et voyer, daté du 27 mars 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Lequel dit lot mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent dix-sept pieds 2 pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1910.

22 oct—22 30—nov 6 13 20 22

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AUGUST H. HINES.

No ... —Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division D

JEUDI, LE 10 NOVEMBRE 1910,

A 11 heures a. m. ... contenu du fond du magasin ... No ... avenue St-Claude. En vertu d'un ordre ... 31 octobre 1910 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour ... paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un stock complet de bijouterie de valeur incluant bagues, bracelets, boutons ... chaînes, pendules, etc. ... meubles ... son, incluant un piano et tabouret, ... de 5 pièces ... ameublement de ... usage, ... gaz et ustensiles de cuisine.

Conditions—Comptant.

ARTHUR H DICKS, Encanteur.

1 nov—1 5 10

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Peter Tone.

No 94 735—Cour Civile de District.

JEUDI, le 8 décembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le 4 novembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 484, borné par les rues Tonti, Derbigny, Erato et Roman, désigné comme lot No 5 sur un plan par D. N. Brosnan, député-voyer de ville, daté du 4 mars 1896, annexé à un acte de vente par Solomon Reinach à Benjamin N. Rider, passé pardevant Ben Ory, notaire en cette ville, le 28 avril 1898 d'après lequel plan le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acquéreur devant faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST-PAUL.
Encanteur.

Emile Pomès, avocat.
9 nov—9 13 20 27—déc 4 8

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary Clark—No 94,734 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.

Par ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 4 novembre 1910, et à moi adressé, je vendrai tous les meubles et effets de la succession ci-dessus, à l'encan, JEUDI, le 17 novembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, d'après l'inventaire. Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
442 Bâtisse Audubon.

6 nov—6 10 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI, 8 DECEMBRE 1910

Succession de Mme Mary Clark.

No 94,734—Cour Civile de District, Division E.

Cottage Double de Valeur

Nos 2121-23 RUE DU CANAL,

(Entre Johnson et Galvez.)

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E daté et signé du 4 novembre 1910, et à moi adressé, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Iberville, Galvez et Johnson, mesurant trente-trois pieds de face à la rue du Canal sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis annexé ci-après mentionné à un acte passé pardevant C. J. Théard, notaire, et est formé du lot No 3 et partie du lot No 2.

Aussi une portion de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite désignée par la lettre B, sur le devis ci-dessus mentionné à une distance de cinquante trois pieds (53) six (6) pouces de la rue Galvez mesurant quarante-sept pieds (47) onze pouces (11) et quatre (4) lignes sur une ligne parallèle à la rue du Canal et vingt-huit pieds, cinq pouces, sur une ligne parallèle à la rue Galvez, et est partie du lot No 4 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant Scott E. Beer, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1910 et aussi faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
442 Bâtisse Audubon.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs, Tables, Chaises, Cash Register, Tabac, Pipes, Meubles de Maison.

Devant être vendus en bloc.

Succession de Giuseppe Buono

No 94,713—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — VENDREDI, le 11 novembre 1910 à 11 heures a. m. sur les lieux 1139-1141 rue Decatur, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, daté du 28 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée. Un lot d'effets mobiliers.

Conditions—Comptant

George Montgomery, avocat.
9 nov— 9 10 11

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE
TROIS COTTAGES SIMPLES

Au plus fort enchérisseur sans limite ni réserve.

1515-17 rue Marigny, entre Claiborne et Robertson, comprenant 4 chambres de chaque côté, toutes plâtrées, portes à coulisse, etc., loué $20 par mois.

2334-36 rue Bourbon, entre Derbigny et Claiborne, comprenant 2 chambres et cabinet de chaque côté, retiré, avec grande cour sur le devant, loué $12 par mois.

1242-44 avenue St-Bernard, entre St-Claude et Marais, comprenant 3 chambres et 2 cabinets de chaque côté, loué $14 par mois.

A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 94,246 dans l'affaire de la succession de Mary P. Healy, et d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 92,573, dans l'affaire de la succession de Margaret Pendergast, les deux ordres datés du 4 novembre 1910, je procéderai de vendre à l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 383, borné par l'avenue St Bernard, les rues Columbus, St Claude et Marais, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à l'avenue St-Bernard, 80 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Marais, 81 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté de la rue St-Claude et 32 pieds, 5 pouces en largeur dans le fond.

Un certain lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, ledit Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon (autrefois Bagatelle), Derbigny (autrefois Prosper), St-Antoine et Claiborne (autrefois St-Avide) étant une partie du lot No 281 de l'îlet No 136 sur un plan dudit faubourg, lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Bourbon, à une distance de 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de la rue Derbigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans ledit Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Mandeville, sur un devis dressé par C... Lo..., député-voyer de ville, daté au 1er octobre 1897, annexé à un acte passé pardevant John Watt Duffy, notaire en cette ville le 4 octobre 1897 d'après lequel dit devis ledit lot commence à une distance de 100 pieds de la rue Robertson, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant payer les frais de tous certificats et pro-rata toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON,
Encanteur.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano "Kingsbury Inner Player", Tabouret et Cahiers de Musique.

Cable Piano Co. vs Mme L. M. Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,699 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 22 novembre 1910 à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans [mon] entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres. Un Piano "Kingsbury Inner-Player", aussi un tabouret et 36 cahiers de musique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Frank E. Rainold, avocat pour le demandeur.

10 nov—10 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée au Sixième District,

Portant les Nos 2736 et 2738 Place Belmont entre la rue Magnolia et l'avenue Claiborne.

Frank B. Twomey vs Joseph Bischow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 94,899 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 8 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No vingt-trois, dans l'îlet W, borné par la Place Belmont, la rue Magnolia et les avenues Louisiana et Claiborne, sur le devis signé par L. Danet, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, daté du 20 août 1909, par lequel le défendeur a acquis cette propriété de Elise Pallet, d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la Place Belmont sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

F. J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

4 nov—4 5 11 18 25—déc 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut,

Dans l'îlet borné par les rues Camp et Léontine).

Bâtisse portant le No municipal 1034 rue Valmont.

Robert Legier vs Albert L. Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,803 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque sorte en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No municipal 250, borné par les rues Valmont, Chestnut, Camp et Léontine, ledit lot est désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut, mesurant en mesure américaine, soixante-treize pieds de face sur la rue Valmont par une profondeur de cent cinquante cinq pieds entre lignes parallèles, et face à la rue Chestnut, le dit lot formé par la portion de façade des lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, sur un plan dressé par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, et ledit et A figurant sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de ville, daté du 11 juillet 1892 annexé à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 20 juillet 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason, avocat pour le demandeur.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 30—déc 1

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de la Ellington Planting Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 92,564—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par James W. Martin, liquidateur de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

10 nov—10 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary Woodman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,040—Division C — Attendu que Thos J. Higgins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Woodman, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —C. L. Walker, avocat.

8 nov—8 12 17

Succession de Moise Waldhorn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,036—Division E—Attendu que Mme Albertina Lob veuve de Moise Waldhorn, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Moise Waldhorn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen, avocat.

6 nov—6 10 15

Succession de Bella Layrisson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 94,874 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Jennie Layrisson, épouse d'Arthur Huot, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier & Gleason, avocats.

6 nov—6 10 15

Succession de Michael J. O'Mara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,367—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Devanney, veuve de Anthony O'Mara, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — John J. McCloskey, avocat.

1 nov—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée au Sixième District.

Portant le numéro municipal 914 rue Eléonore, entre Camp et Chestnut.

Security Building and Loan Association vs Mme W. A. Sarre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 94,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 31 Hurstville, borné par les rues Eléonore, Camp, Chestnut et State, désigné comme lot 6, sur un plan annexé à un acte pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, daté 8 avril 1896, et aussi désigné comme lot No 6, sur un plan par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1895, annexé à un acte pardevant John R. Legier, notaire daté du 17 décembre 1895, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le demandeur.

8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal —, rue Général Taylor, entre les rues Willow et Clara,

(Carré borné par la rue Milan.)

Jacob L. Weil vs Mme Victoria Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,632—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré 660 borné par les rues Milan, Willow, Général Taylor et Clara, désigné par le numéro 23 sur un plan d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, mesurant d'après ledit plan trente pieds, trois pouces, une ligne de façade rue Général Taylor, sur une profondeur de cent six pieds, dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du terrain No 22 et cent deux pieds, dix pouces, sept lignes sur la ligne de côté du terrain No 24 et a une largeur de trente pieds à l'arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Joseph Lautenschlaeger, avocat du demandeur.

14 oct—14 15 21 28—nov 4 11 17

Succession de William H. Riley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,903, Division E. —Attendu que Frederick A. Middleton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William H. Riley décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Robert H. Marr, avocat.

3 nov—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

C. Ciaccio vs C. J. Lockhart.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 44,873— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 8801 rue Oak, dans le Septième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1910 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'épiceries assorties et etc. Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Wm McL. Fayssoux, avocat pour le demandeur.

30 oct—30—nov 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Locke Breaux vs Spencer B. Roane.

VINGT-TROISIEME COUR JUDICIAIRE de District, Paroisse Ste-Marie—No 12,365—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-Troisième Cour Judiciaire de District, paroisse de Ste Marie dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres intérêts et demande de Spencer B. Roane, défendeur dans le procès ci-dessus, en et au procès intitulé Spencer B. Roane versus Denis P. J. Burguières et als, No 64,509 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Foster, Milling, Brian et Saal, avocats pour le demandeur.

3 nov—3 6 10 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Albert N. Robelot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 89,758—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Albert N. Robelot Jr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas. J. Théard, avocat.

3 nov—3 9 14